

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sont primés 1^{er} prix : MM. F. et R. Saager, arch., à Bienne.
 2^{me} prix : MM. Pfister frères, architectes, à Zürich.
 3^{me} prix : M. Henri Williger, architecte, à Zürich.
 4^{me} prix : MM. Schaefer et Risch, architectes, à Coire.
 5^{me} prix : M. Otto Dorer, architecte, à Baden.

Châtellard-Montreux. — Plan d'extension.

La Municipalité du Châtellard-Montreux, sans consulter le jury qu'elle a nommé pour juger les résultats du concours de son plan d'extension, a prolongé, le 18 décembre, de trois mois, le délai pour la remise des projets de ce concours fixé au 31 décembre.

Ce fait, sans précédent dans les annales des concours, a provoqué chez les concurrents des protestations unanimes.

La prolongation critiquée, survenant au dernier moment, alors que de très nombreux concurrents ont terminé leurs études, donne l'impression qu'elle n'a d'autre but que de favoriser un participant à ce concours. La grande majorité des concurrents est lésée par cette décision, qui n'a d'autre résultat que d'accorder à un favorisé *et cela dans des conditions exceptionnelles*, un délai plus long.

Le Comité de la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes a protesté vivement auprès de l'autorité communale et insiste auprès d'elle pour qu'une décision aussi grave, prise à l'insu du jury, soit rapportée.

Au dernier moment, nous apprenons que la décision critiquée est révoquée et que la date de remise des projets est ramenée au 21 janvier.

Bâle. — Concours pour les plans des bâtiments de la Foire suisse d'échantillons.

Ce concours, déjà annoncé, s'ouvrira sous peu, le terme de livraison des projets étant irrémédiablement fixé au 15 avril prochain.

Un jury de neuf membres a été nommé et formé des personnalités suivantes :

M. le Dr Aemmer, président du Comité d'organisation de la Foire.
 M. Meile, directeur de la Foire.
 M. Bernoulli, architecte, Bâle.
 M. Calini, architecte, Bâle.
 M. Hünerwadel, inspecteur des bâtiments, Bâle.

M. Indermühle, architecte, Berne.
 M. Dr Moser, architecte, Zurich.
 M. Camille Martin, architecte, Genève.
 M. de Praetere, professeur, Genève.

Suppléants : MM. Mury-Dietschy, membre du Comité de la Foire et Widmer, architecte, à Berne.

Le Comité aurait l'intention d'étendre la participation de cette épreuve aux architectes étrangers établis en Suisse avant le 1^{er} août 1914. Il nous semble que cette disposition ne devrait être maintenue que pour autant qu'à l'étranger la réciprocité soit accordée, dans des cas semblables, à nos nationaux.

Enfin, nous regrettons vivement de constater que parmi les neuf membres du jury appelé à fonctionner, la Suisse Romande ne soit représentée que par M. Camille Martin. M. de Praetere, à Genève, qui a été de nombreuses années directeur du Kunstgewerbemuseum et directeur de la foire d'Echantillons, à Bâle, ne peut être considéré comme un représentant de la Suisse romande.

Nous avons déploré avoir pu lire récemment dans un quotidien lausannois, une correspondance déconseillant aux architectes romands la participation à ce concours, créant ainsi sur cette épreuve des suspensions infondées, mais il faut reconnaître que la composition du jury donne une apparence de raison à des craintes que nous croyons gratuites, mais dont le prétexte aurait pu être évité en appelant dans le jury quelques Suisses Romands.

G. E.

Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes

Tiefenhöfe, 41, Zurich.

Offre de place :

Jeune ingénieur, de nationalité suisse, sachant bien l'allemand, et ayant travaillé dans un bureau de brevets. N° 668

Ingénieur ou technicien, expérimenté comme ing. adj. d'un chef de service de la voie d'un réseau de tramways. N° 670

Offre de service :

Ingénieur dipl. E.T.H., pratique depuis 1911. Béton armé, constr. hydraul., chemins de fer, etc. N° 329

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Zurich	Transformation de quartiers et bâtiment administratif	28 février 1919	Fr. 20 000	Architectes zurichois ou domiciliés à Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1916.
Bienne	Plan d'extension	31 déc. 1918	15 000 et 5000	Techniciens suisses.
Bâle	Types de meubles	1 ^{er} mars 1919	10 000	Sans réserve.
Châtellard-Montreux	Plan d'extension	21 janvier 1919	15 000 et 2000 p ^r achat	Techniciens suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Genève	Cité-jardin	31 janvier 1919	25 000	Architectes suisses domiciliés en Suisse.
Lausanne	Hôpital d'isolement	à l'étude		
Lausanne	Nouveau cimetière	»		
Aarau	Hôpital cantonal	»		
Bâle	Foire d'échantillons	15 avril 1919		